

PARIS HABITAT SIGNATAIRE DE LA CHARTRE PARIS ACTION CLIMAT

En signant la charte Paris Action Plan Climat le 16 octobre aux côtés de la ville de Paris, Paris Habitat s'est résolument engagé à soutenir la vision d'une ville neutre en carbone et 100 % en énergie renouvelable d'ici 2050.

Le nouveau Plan Climat, adopté en mars 2018 par le Conseil de Paris, trace le chemin vers la neutralité carbone pour une ville entièrement convertie aux énergies renouvelables. Ce plan a été pensé comme un véritable projet de société qui nécessite l'implication de toutes et tous pour réussir la transition vers une ville post carbone. C'est dans cet esprit que la Ville de Paris a repensé son dispositif partenarial « Paris Action Climat » avec la collaboration de l'Agence Parisienne du Climat. Il permet aux entreprises et institutions parisiennes de s'inscrire dans les engagements du Plan Climat à travers la signature d'une charte et la participation aux communautés d'acteurs sectorielles, lieux de rencontres, de veille et de réflexion entre pairs.

A l'occasion de la 5^e cérémonie annuelle du dispositif, 14 nouveaux organismes et entreprises ont signé la charte Paris Action Climat. Parmi ces acteurs, huit dont Paris Habitat, s'engagent en particulier à accélérer la transition énergétique et environnementale en portant un engagement pour l'aménagement, la construction et la rénovation bas-carbone.

Paris Habitat est un acteur majeur du logement social en Île-de-France avec un parc locatif de plus de 124 000 logements. L'Office loge environ 300 000 personnes, soit 1 parisien sur 10. Dans le sillage de la ville de Paris qui souhaite diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, Paris Habitat se mobilise depuis plusieurs années sur les questions de transition énergétique et environnementale.

Paris Habitat est notamment devenu en 2016 le premier bailleur social français à obtenir la certification environnementale ISO 50001 pour ses actions menées en faveur de la performance énergétique de sa production et de sa gestion du patrimoine immobilier. Parallèlement, Paris Habitat a mis en place un système de management de l'énergie visant à renforcer la maîtrise des consommations énergétiques des locataires et à augmenter la part des énergies renouvelables.

Enfin, Au travers d'opérations emblématiques comme la mutation de la caserne de Reuilly, la construction d'une tour de 50m en structure bois, la récupération de la chaleur du métro et d'un data center pour chauffer ces logements, plus de 1 000 logements réhabilités Plan climat chaque année, Paris Habitat met en œuvre des dispositifs garantissant la réduction de l'impact écologique de son activité ainsi que de celle de ses habitants. C'est donc tout naturellement que Paris habitat s'engage auprès de la Ville de Paris au travers des engagements de la charte Paris Action Plan Climat.

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

